

Afssaps

Centres d'Evaluation et d'Information sur la Pharmacodépendance et d'Addictovigilance (CEIP-Addictovigilance)

DRAMES
(Décès en Relation avec l'Abus de Médicaments Et de Substances)

RESULTATS DE L'ENQUETE 2007

L'enquête DRAMES

L'enquête DRAMES a pour objectifs de recueillir les cas de décès liés à l'usage abusif de substances psychoactives, d'identifier les substances impliquées (médicament ou drogue illicite), d'évaluer leur dangerosité et d'estimer l'évolution du nombre de ces décès.

Depuis 2002, il s'agit d'un recueil annuel prospectif des cas de décès survenant chez les toxicomanes. Ces cas sont notifiés par des toxicologues analystes volontaires et experts auprès des tribunaux ainsi que par les CEIP, tous répartis sur l'ensemble du territoire français. Ces experts réalisent les analyses toxicologiques dans le cadre d'une recherche des causes de la mort à la demande des autorités judiciaires. Le CEIP de Marseille est responsable de la coordination de l'étude et de l'analyse de ces données.

En 2007, 18 services dont 15 laboratoires, 1 service d'urgences médico judiciaire et 2 CEIP réalisant des analyses toxicologiques ont participé à l'enquête (versus 16 services en 2006 et 6 en 2005).

- Critères d'inclusion :

Sont inclus dans DRAMES les décès répondant à la définition A de l'OEDT des décès liés à la drogue (psychose due à la drogue, dépendance, toxicomanie sans dépendance, empoisonnement accidentel causé par la prise d'opiacés, de cocaïne, de stimulants, de cannabis ou d'hallucinogènes) et pour lesquels des analyses toxicologiques ont été réalisées par les toxicologues participant à l'étude.

Ne sont pas inclus dans DRAMES:

- les accidents mortels de la circulation liés à la prise d'un de ces produits
- les suicides médicamenteux

- Recueil des données :

Le recueil des données est effectué sur une fiche anonyme validée par le Conseil supérieur de Médecine légale, remplie par le toxicologue expert qui l'adresse au Département Stupéfiants et Psychotropes de l'Afssaps. L'Afssaps transmet ensuite les fiches au CEIP de Marseille, responsable de la coordination de l'étude et de l'analyse des données.

Les données recueillies permettent de caractériser les sujets, de décrire les circonstances de découverte du corps, le stade de l'abus au moment du décès, les résultats de l'autopsie ainsi que l'identification et la quantification des substances retrouvées dans les prélèvements biologiques.

Résultats 2007

En 2007, 200 décès ont été recueillis (versus 177 en 2006) : 192 décès étaient directement liés aux produits et 8 étaient indirectement en relation avec les produits consommés avec : 1 noyade, 1 défenestration, 1 accident du travail, 2 accidents de la voie publique et 3 chutes.

□ Circonstances de découverte du corps

Cette mention est renseignée dans 144 cas (72%). Le corps est retrouvé au domicile ou par une tierce personne dans 53% des cas, par la police sur la voie publique dans 10% des cas ou en milieu carcéral dans 6,5% des cas. Le décès est également survenu à l'hôpital dans 6,5% des cas. Dans 24% des cas, le corps est retrouvé dans d'autres milieux (hôtel, voiture, squat, lieux d'hébergement précaires), dans des circonstances en augmentation par rapport à 2006 (15% des cas).

Caractéristiques des sujets

Le sexe des personnes décédées est renseigné dans 99,5% des cas. Comme les années précédentes, les décès concernaient majoritairement des hommes (86% versus 83% en 2006) jeunes.

L'âge est renseigné dans 88% des cas, avec une moyenne d'âge de 33,1 ans (valeurs extrêmes : 16-58 ans).

Les antécédents médicaux des sujets sont renseignés dans 54% des cas. Des antécédents d'abus ou de pharmacodépendance sont rapportés dans 83% des cas, un éthylisme dans 23%, des troubles psychiatriques dans 10% et un tabagisme dans 8% des cas.

Le stade de l'abus au moment du décès est renseigné dans 48% des cas. Parmi les cas renseignés, 8 sujets étaient naïfs (absence de prise récente de substances, selon les données cliniques), 62

consommaient des substances psychoactives de façon intermittente ou permanente (65%), 23 étaient sous traitement de substitution et 3 était en cours de sevrage.

■ Les produits

Cent quatre vingt douze (192) décès sont directement en relation avec les produits identifiés. Les substances illicites (stupéfiants illicites) sont mises en cause dans 110 décès (57,3%), les médicaments opiacés licites -hors médicaments de substitution de la dépendance aux opiacés (MSO)-dans 10 cas (5,2%) et les MSO dans 72 cas (37,5%). Les MSO sont en augmentation par rapport à 2006 où il correspondait à 30,4% des cas de décès.

Ces produits sont associés dans 33,9% des cas au cannabis (THC) et dans 37% des cas à des médicaments psychoactifs. Dans 32,3% des cas, une alcoolémie supérieure à 0,5g/l est rapportée.

Les stupéfiants illicites :

Concernant les stupéfiants illicites (110 cas), un produit unique est rapporté dans 74 cas (versus 54 en 2006) avec 56 cas impliquant l'héroïne et 18 la cocaïne.

L'association de plusieurs stupéfiants illicites est rapportée dans 36 décès dont :

- 21 cas d'héroïne- cocaïne
- 1 cas d'héroïne- méthadone
- 2 cas d'héroïne-cocaïne-MDMA
- 1 cas d'héroïne-MDMA
- 1 cas d'héroïne-métamphétamine
- 1 cas d'héroïne-cocaïne-méthadone
- 1 cas d'héroïne-buprénorphine
- 2 cas de cocaïne-morphine
- 4 cas de cocaïne-méthadone
- 1 cas de cocaïne-méthadone-tramadol
- 1 cas de MDMA-cocaïne

Sur l'ensemble des décès en relation avec la prise de stupéfiants illicites, une association aux médicaments psychoactifs est retrouvée dans 30 cas (27,3% versus 37,8% en 2006) et une alcoolémie supérieure à 0,5g/l dans 40 cas (36,4% versus 43,1% en 2006).

Les médicaments opiacés licites (hors médicament de substitution) :

Les médicaments opiacés licites hors MSO sont mis en cause dans 10 décès (5,2% versus 10,7% en 2006) dont 4 décès avec la morphine, 1 avec le tramadol, 1 décès avec une association de codéine-morphine, 1 avec une association de morphine-méthadone-cocaïne, 1 décès avec une association de tramadol-dextropropoxyphène-codéine, 1 avec une association tramadol-héroïne-cocaïne et 1 avec une association tramadol-néfopam-fentanyl.

L'association à des médicaments psychoactifs est retrouvée dans 4 cas seulement (40% versus 83,3% en 2006) et une alcoolémie supérieure à 0,5g/l dans 1 cas (10% versus 44.1% en 2006).

Les médicaments de substitution :

Parmi les 72 cas de décès (37,5%) liés à la prise de MSO, 55 cas concernent la méthadone (dont 28 en association avec un médicament psychoactif) et 10 cas la buprénorphine haut dosage (dont 6 avec une association de médicament psychoactif). Sept autres cas mettent en cause une association de substances: buprénorphine-codéine (1 cas), méthadone-buprénorphine (1 cas), méthadone-cocaïne (1 cas), méthadone-héroïne (1 cas), méthadone-MDMA (1 cas) et méthadone-morphine (deux cas). Une association avec des médicaments psychotropes est notifiée dans 37 cas (51,4%) et une alcoolémie supérieure à 0,5g/l dans 21 cas (29,2%, en diminution par rapport à 2006 : 49%).

Décès indirectement liés à l'abus d'une substance psychoactive :

Huit décès sont ainsi retrouvés. Il s'agit de décès en lien avec le cannabis (2 cas), la cocaïne (3 cas), l'association cocaïne-cannabis (1 cas), l'association cocaïne-benzodiazépines-alcool (1 cas) ou encore méthadone-benzodiazépines (1 cas).

Conclusion pour l'année 2007

En 2007, 200 cas de décès ont été collectés par 18 services réalisant des expertises toxicologiques (contre 177 collectées par 16 services en 2006).

Il est observé moins de découvertes à domicile (53% versus 65%) et davantage de découvertes dans d'autres milieux dits de « substitution au domicile » (squat, hôtel, voiture, foyer, tente, etc) (24% versus 15%). De plus, il y a davantage de sujets « naïfs » (n'ayant pas été exposés préalablement aux substances, 8 versus 3). Des troubles psychiatriques sont notifiés pour la première fois parmi 10% des victimes. Enfin il ressort que le tramadol est mis en cause dans plusieurs décès (5 cas versus 1 seul en 2006).

Certaines substances à l'origine des décès sont plus aisément documentées suite à l'amélioration de la collecte d'information depuis 2006. C'est le cas en particulier de l'héroïne, responsable de 86 décès (soit 43% de l'ensemble des cas de décès) où elle est retrouvée seule en cause dans 56 cas et associée à d'autres substances dans les 30 autres cas.

L'autre fait marquant est une augmentation des décès impliquant la méthadone, à mettre cependant en perspective avec l'augmentation du nombre de patients traités.

Le réseau des CEIP et l'Afssaps remercient très chaleureusement l'ensemble des partenaires qui ont participé à cette enquête.